

L'Anse-Saint-Jean, le 3 mai 2021.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquels les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

Jonathan Desbiens, Directeur général / Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 3 mai 2021 à 19 h 00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :

- Monsieur Lucien Martel
- Monsieur Anicet Gagné
- Madame Chloé Bonnette
- Monsieur Yvan Côté
- Monsieur Victor Boudreault
- Monsieur Richard Perron
- Monsieur Éric Thibeault

Sont également présents : madame Annick Boudreault, secrétaire-trésorière adjointe et monsieur Jonathan Desbiens, Directeur général et secrétaire-trésorier

127-2021

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 7 mai 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004, daté du 15 mars 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance du conseil, dont l'obligation de rendre publique toute séance, dès que possible, par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public de protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux sont autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ZOOM;

CONSIDÉRANT QU'À la demande du conseil, cette séance sera diffusée simultanément sur la plateforme Facebook en direct et que les citoyens pourront assister à distance;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter que la présente séance soit tenue à huis clos, que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence et que la séance soit enregistrée pour être diffusée ultérieurement sur le site internet de la municipalité et qu'elle soit diffusée simultanément sur la plateforme Facebook en direct.

128-2021

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Lecture et adoption des procès-verbaux**
  - 3.1 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de la régulière du 12 avril 2021
- 4. Lecture et adoption des comptes du mois**
  - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs d'avril 2021
- 5. Renouvellement des petites caisses**
- 6. Lecture de la correspondance**
- 7. Administration**
  - 7.1 École Fréchette - demande de partenariat pour cour d'école
  - 7.2 École Fréchette - Demande de commandite pour la fondation Charles-Bruneau
  - 7.3 Collecte de fonds pour la Société de la SLA
  - 7.4 Adoption du budget 2021 du Transport adapté du Fjord inc. pour l'obtention du programme d'aide d'urgence au transport collectif de personne (PAUCTC).
  - 7.5 Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent - Entente pour l'installation et l'entretien d'un panneau réglementaire.
  - 7.6 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 21-275 – projet de règlement sur la gestion contractuelle et abrogeant le règlement 19-363.
  - 7.7 Bonification de l'offre de service de BMD/Tergos dans le cadre de l'appel d'offres touchant des terrains municipaux dans le secteur du Mont-Édouard.
- 8. Travaux publics**
  - 8.1 Demande de branchement au réseau d'aqueduc municipal pour le lot 6 145 148 situé sur la rue Gagné- Monsieur Yves D'Amour.
  - 8.2 Demande de branchement d'Édouard les Bains au réseau d'égout municipal développement Mont-Édouard - Monsieur Éric Larouche.
  - 8.3 Demande de branchement au réseau d'égout secteur Mont-Édouard - monsieur Sylvain Tremblay.
  - 8.4 Demande de raccordement au service d'aqueduc et d'égout de la municipalité - Monsieur Sylvain Jacques.
  - 8.5 Demande d'aide financière au programme PRIMEAU volet 1.2.
  - 8.6 Directives de changement en lien avec le projet de réfection du Centre communautaire La Petite école.
  - 8.7 Attestation de la fin des travaux pour le programme RIRL dossier # 2015-134 - Réfection des rues Saint-Jean-Baptiste, du Faubourg et Saint-Thomas Nord.
  - .8 Attestation de la fin des travaux pour le programme d'aide à la voirie locale # dossier RIRL-2018-831 Réfection du pavage et d'un ponceau de la rue Saint-Jean-Baptiste.
- 9. Urbanisme**
  - 9.1 Recommandation CCU44-2021 - Demande de permis de construction du 139, chemin de Vébron - monsieur Daniel Larouche lot 6 144 598.
  - 9.2 Recommandation CCU45-2021 - Demande de permis de construction sur la rue de l'Hermine - monsieur Jean-Pierre Gauvreau et madame Sylvie

- Major.
- 9.3 Recommandation CCU46-2021 - Demande de permis de construction de monsieur Harry Rother et madame Micheline Dufour - 23, rue Elmina-Lavoie, lot 6 145 595.
  - 9.4 Recommandation CCU47-2021 - Demande de permis de rénovation - Fabrique Saint-Jean-Baptiste.
  - 9.5 Recommandation CCU48-2021 - Demande de permis de construction - Monsieur Renaud Grimard et madame Mélanie Paradis.
  - 9.6 Recommandation CCU49-2021 - Demande de dérogation mineure DM2021-002 - 139, chemin de Vébron lot 6 145 598 - monsieur Daniel Larouche.
  - 9.7 Recommandation CCU50-2021 - Demande de permis d'affichage de messieurs Philippe Pichon et Jérôme Durocher pour leur entreprise Ski Saguenay
  - 9.8 Recommandation CCU51-2021 - Demande de permis d'affichage du Parc Marin du Saguenay-Saint-Laurent.

**10. Sécurité publique**

**11. Loisir, Culture, Tourisme et Vie communautaire**

- 11.1 Maison des jeunes du Bas-Saguenay - demande d'utiliser le garage municipal.
- 11.2 Adoption du budget 2021 du Camping de L'Anse.
- 11.3 Projet Halte-Garderie, mandat au centre communautaire la petite école et aide financière.

**12. Varia**

**13. Rapport des comités et informations**

**14. Période de questions**

**15. Fermeture de la séance**

129-2021

DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 AVRIL 2021

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du Conseil municipal a reçu 72 heures avant la tenue de la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance régulière du 12 avril 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance dudit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal se déclarent satisfaits du contenu du document déposé;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la dispense de lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 12 avril 2021.

130-2021

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS D'AVRIL 2021

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois d'avril 2021 au montant de 183 562.92\$ et des paiements directs au montant de 1 173.18\$, tels

que déposés aux archives municipales sous la cote **207-120**.

### LETTRE DE MONSIEUR GILLES LABBÉ

Monsieur Labbé a fait parvenir une lettre au conseil municipal en posant des questions et en donnant son opinion sur la rénovation du Centre communautaire la Petite École. Le conseil répondra par écrit à monsieur Labbé.

131-2021

### ÉCOLE FRÉCHETTE - DEMANDE DE PARTENARIAT POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de partenariat pour l'aménagement de la cour de l'école Fréchette a été adressée à la municipalité;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la municipalité à participer à ce partenariat. Les modalités de participation soient en argent ou en temps, devront cependant faire l'objet d'une entente sur laquelle la Municipalité devra se prononcer par voie de résolution.

132-2021

### ÉCOLE FRÉCHETTE - DEMANDE DE COMMANDITE POUR LA FONDATION CHARLES-BRUNEAU

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Charles-Bruneau a pour mission de procurer à tous les enfants atteints de cancer les meilleures chances de guérison en finançant la recherche;

CONSIDÉRANT QUE certains élèves du secondaire de l'École Fréchette s'impliquent à recueillir des dons pour cette fondation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire participer à cette collecte de don;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un montant de 100.00 \$ pour participer à la cueillette de dons pour la Fondation Charles-Bruneau. Le chèque sera fait au nom de l'École Fréchette.

133-2021

### COLLECTE DE FONDS POUR LA SOCIÉTÉ DE LA SLA

CONSIDÉRANT QUE cette maladie touche des personnes de notre milieu;

CONSIDÉRANT QU'IL est important d'amasser des fonds pour améliorer la qualité de vie des personnes atteintes et de leur famille;

CONSIDÉRANT QU'IL faut également soutenir les groupes de chercheurs qui travaillent sur des traitements visant à combattre cette maladie;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un montant de 100.00 \$ pour la société de la SLA et de participer à la marche qui aura lieu à Petit-Saguenay le 19 juin prochain.

134-2021

ADOPTION DU BUDGET 2021 DU TRANSPORT ADAPTÉ DU FJORD INC. POUR L'OBTENTION DU PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE AU TRANSPORT COLLECTIF DE PERSONNES (PAUTC)

ATTENDU QUE le programme de subvention au transport adapté (PSTA) ne couvre pas l'ensemble des frais en période de pandémie;

ATTENDU QUE le Transport adapté du Fjord inc. désire bénéficier du nouveau programme d'aide d'urgence au transport collectif de personnes (PAUTC) afin de couvrir ces frais;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec (MTQ) a comme condition d'application au nouveau programme, l'adoption du budget 2021 du Transport adapté du Fjord inc. par la municipalité de L'Anse-Saint-Jean;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean appuie la demande du Transport adapté du Fjord inc. au programme d'aide d'urgence au transport collectif de personnes (PAUTC);

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean adopte le budget 2021 tel qu'il a déjà été résolu (TFA20-003) par le Transport adapté du Fjord inc. le 2 décembre 2020.

135-2021

PARC MARIN DU SAGUENAY-SAINT-LAURENT - ENTENTE POUR L'INSTALLATION ET L'ENTRETIEN D'UN PANNEAU RÉGLEMENTAIRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean accorde à l'Agence Parcs Canada la permission d'installer des panneaux pour la signalisation aux accès nautiques;

CONSIDÉRANT QUE ces panneaux serviront à informer les plaisanciers sur les règles des activités en mer;

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Jonathan Desbiens, directeur général, à signer l'entente avec Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent concernant l'installation et l'entretien des panneaux réglementaires conformément aux plans déposés à la municipalité.

136-2021

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 21-375 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 19-363

Avis de motion est donné par Madame Chloé Bonnette que sera adopté à une séance subséquente de ce conseil, le règlement 21-375 sur la gestion contractuelle.

Dépôt et présentation du projet de règlement 21-375 sur la gestion contractuelle séance tenante par Madame Chloé Bonnette, conseillère

137-2021

BONIFICATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE TERGOS/BMD DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES TOUCHANT DES TERRAINS MUNICIPAUX DANS LE SECTEUR DU MONT-ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a accepté une offre de service du Consortium

TERGOS/BMD, via la résolution 286-2020, visant l'ébauche d'un document d'appel d'offres afin d'obtenir des propositions de développement de promoteurs variés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, suite aux séances de travail, désire utiliser des documents d'analyses du secteur et un plan d'ensemble, préparés préalablement à cette offre de service et étant propriété du consortium;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire de plus que soit effectué des changements sur ces documents et qu'elle puisse en avoir la propriété et en posséder les droits d'utilisation;

CONSIDÉRANT QUE ces éléments n'étaient pas prévus à l'offre de service initialement acceptée;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de se porter acquéreur des droits d'utilisation du plan d'ensemble et des documents afférents et y effectuer des modifications pour conformer ceux-ci à ses besoins, et ce, pour un montant additionnel de 11 500 \$ tel que signifié à l'addenda présenté par le consortium.

138-2021

DEMANDE DE BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL POUR LE LOT 6 145 148 SITUÉ SUR LA RUE GAGNÉ- MONSIEUR YVES D'AMOUR

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de branchement du service d'aqueduc a été faite au conseil municipal pour le lot 6 145 148 situé sur la rue Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT QUE ce branchement sera fait pour une future construction;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le branchement au réseau d'aqueduc de la municipalité pour le lot 6 145 148 situé sur la rue Gagné selon le règlement # 15-322 qui fixe la tarification pour le branchement des services.

ET QUE le branchement devra être effectué selon la planification des travaux déposée par le service des travaux publics.

139-2021

DEMANDE DE BRANCHEMENT D'ÉDOUARD LES BAINS AU RÉSEAU D'ÉGOUT MUNICIPAL DÉVELOPPEMENT MONT-ÉDOUARD - MONSIEUR ÉRIC LAROUCHE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande de monsieur Éric Larouche pour brancher son entreprise Édouard les Bains située au 1, rue de la Canourgue au réseau d'égout du secteur du Mont-Édouard;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment est déjà construit et possède ses propres installations septiques;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment ne fait pas partie du secteur affecté par la taxation de l'infrastructure et donc de son règlement d'emprunt;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est actuellement à analyser et préparer la mise en place d'un système d'assainissement des eaux public pour l'ensemble du secteur de la montagne dont l'entreprise de monsieur Éric Larouche fait partie;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande de branchement de l'entreprise située au 1, rue de la Canourgue au réseau d'égout public desservant un secteur du chemin de Vébron et de la rue de la Canourgue.

140-2021

DEMANDE DE BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'ÉGOUT SECTEUR MONT-ÉDOUARD - MONSIEUR SYLVAIN TREMBLAY

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande de monsieur Sylvain Tremblay pour brancher sa résidence située au 79, chemin de Vébron au réseau d'égout du secteur du Mont-Édouard;

CONSIDÉRANT QUE la résidence est déjà construite et possède ses propres installations septiques;

CONSIDÉRANT QUE la résidence ne fait pas partie du secteur affecté par la taxation de l'infrastructure et donc de son règlement d'emprunt;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est actuellement à analyser et préparer la mise en place d'un système d'assainissement des eaux public pour l'ensemble du secteur de la montagne, dont la résidence de monsieur Sylvain Tremblay fait partie;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande de branchement de la résidence située au 79, chemin de Vébron au réseau d'égout public desservant un secteur du chemin de Vébron et de la rue de la Canourgue.

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU SERVICE D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DE LA MUNICIPALITÉ - MONSIEUR SYLVAIN JACQUES

Monsieur Sylvain Jacques a demandé un branchement au réseau d'aqueduc et d'égout de la municipalité. Cette demande sera transférée au service des travaux publics pour évaluation

141-2021

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME PRIMEAU VOLET 1.2

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité achève la préparation de ses plans et devis en lien avec son projet d'assainissement des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prévoit aller en appel d'offres et débiter les travaux au cours de l'année 2022;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la Municipalité doit au préalable avoir obtenu l'approbation du MAMH quant à l'octroi d'une aide financière au volet 1.2 du programme PRIMEAU;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au programme PRIMEAU, sous-volet 1.2;

ET QUE la Municipalité s'engage à respecter toutes les modalités du guide sur le Programme d'infrastructure municipale d'eau qui s'appliquent à elle;

ET QUE la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à son projet au programme PRIMEAU;

ET QUE la Municipalité confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à son projet au programme PRIMEAU.

142-2021

DIRECTIVES DE CHANGEMENT EN LIEN AVEC LE PROJET DE RÉFECTION  
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LA PETITE ÉCOLE

CONSIDÉRANT QUE les travaux de la Petite école tirent à leur fin et que l'entrepreneur a soumis à la Municipalité divers ordres de changements;

CONSIDÉRANT QUE ces ordres de changements ont été approuvés par le surveillant des travaux et ont été expliqués au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le conseil, après avoir pris connaissance de ces ordres de changements, s'est montré en accord avec la nature de ces derniers;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les directives d'ordre de changements totalisant 33 282,48 \$.

143-2021

ATTESTATION DE LA FIN DES TRAVAUX POUR LE PROGRAMME RIRL  
DOSSIER # 2015-134 - RÉFECTION DES RUES SAINT-JEAN-BAPTISTE, DU  
FAUBOURG ET SAINT-THOMAS NORD

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de réhabilitation du réseau routier local - volet redressement des infrastructures routières locales;

CONSIDÉRANT QUE les travaux consistaient à des travaux de pavages pour les rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Thomas Nord;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jean-Denis Hamel, ingénieur de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay, a émis un certificat de conformité en date du 1er octobre 2020;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean décrète par la présente résolution que les travaux de pavages pour les rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Thomas Nord, dans le cadre du programme de réhabilitation du réseau routier local - volet redressement des infrastructures routières locales dossier # 2015-134, sont complétés depuis le 1er octobre 2020 au coût de 54 822.07 \$.

144-2021

ATTESTATION DE LA FIN DES TRAVAUX POUR LE PROGRAMME D'AIDE À LA  
VOIRIE LOCALE # DOSSIER RIRL-2018-831 RÉFECTION DU PAVAGE ET D'UN  
PONCEAU DE LA RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale au volet - redressements des infrastructures routières locales;

CONSIDÉRANT QUE les travaux consistaient à la réfection du pavage et d'un ponceau de la rue Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Norda Stelo a émis un certificat de conformité en date du 8ième jour de juin 2020;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean décrète par la présente résolution que les travaux de réfection du pavage et d'un ponceau de la rue Saint-Jean-Baptiste dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale - Volet redressement des infrastructures routières locales dossier # 2018-831 sont complétés depuis le 8ième jour du mois de juin 2020 au coût de 332 303.94 \$.



145-2021

RECOMMANDATION CCU44-2021 - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION DU 139, CHEMIN DE VÉBRON - MONSIEUR DANIEL LAROUCHE LOT 6 144 598

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de permis de construction a été déposée au service d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle construction respecte le P.I.I.A. du secteur du développement du Mont-Édouard;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été transmise au Comité consultatif d'urbanisme et qu'une recommandation positive a été faite à la condition que monsieur Larouche apporte des modifications à ses toits plats;

CONSIDÉRANT QUE suivant cette recommandation, Monsieur Larouche a déposé de nouveaux plans qui corrigent la question des toits plats;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Larouche a dû demander une étude géotechnique pour la construction d'une résidence sur ce terrain et que des recommandations ont été émises;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de permis de construction déposée par monsieur Daniel Larouche à la condition que les recommandations émises dans l'étude géotechnique pour la stabilisation du talus soient respectées.

146-2021

RECOMMANDATION CCU45-2021 - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION SUR LA RUE DE L'HERMINE - MONSIEUR JEAN-PIERRE GAUVREAU ET MADAME SYLVIE MAJOR

CONSIDÉRANT QUE monsieur Gauvreau et madame Major ont déposé une demande de permis de construction au service de l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE cette construction se trouve dans le P.I.I.A. du secteur du Faubourg et qu'elle le respecte;

CONSIDÉRANT QUE cette construction se trouve dans une zone de mouvement de sol et que les propriétaires doivent posséder une étude de sol actuelle selon le règlement de zonage # 19-353;

CONSIDÉRANT QU'UNE étude de sol a été réalisée en 2010;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de permis de construction à la condition que les propriétaires fournissent une mise à jour de leur étude de sol qui a été réalisée en 2010 et que les recommandations de l'étude en question le cas échéant, soient respectées.

147-2021

RECOMMANDATION CCU46-2021 - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION DE MONSIEUR HARRY ROTHER ET MADAME MICHELINE DUFOUR - 23, RUE ELMINA-LAVOIE, LOT 6 145 595

CONSIDÉRANT QUE monsieur Rother et madame Dufour ont déposé une demande de permis de construction au service de l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE cette construction se trouve dans le P.I.I.A. du secteur du

développement Val-Anse;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a émis une recommandation positive;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de permis de construction de monsieur Harry Rother et madame Micheline Dufour située au 23, rue Elmina-Lavoie, lot 6 145 595.

148-2021

RECOMMANDATION CCU47-2021 - DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION - FABRIQUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de rénovation a été déposée au département de l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte le P.I.I.A. du secteur patrimonial;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a émis une recommandation positive;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de permis de rénovation déposée par la Fabrique Saint-Jean-Baptiste afin de rénover le plancher du clocher et les portes de l'église.

149-2021

RECOMMANDATION CCU48-2021 - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION - MONSIEUR RENAUD GRIMARD ET MADAME MÉLANIE PARADIS

CONSIDÉRANT QUE monsieur Grimard et madame Paradis ont déposé une demande de permis de construction au service de l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE cette construction se trouve dans le P.I.I.A. du secteur du patrimonial et qu'une consultation à la SARP a été faite;

CONSIDÉRANT QUE la construction est en harmonie avec les recommandations émises par la SARP;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a émis une recommandation positive;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de permis de construction de monsieur Renaud Grimard et madame Mélanie Paradis.

150-2021

RECOMMANDATION CCU49-2021 - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM2021-002 - 139, CHEMIN DE VÉBRON - LOT 6 145 598 - MONSIEUR DANIEL LAROUCHE

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de dérogation mineure a été déposée par monsieur Daniel Larouche pour la construction située au 139, chemin de Vébron sur le lot 6 145 598;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a pour but de rendre conforme la marge avant ainsi que la marge latérale;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a analysé cette demande et a émis une recommandation positive;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de dérogation mineure de monsieur Daniel Larouche pour la construction située au 139, chemin de Vébron sur le lot 6 145 598 afin de rendre conforme la marge avant à 5 mètres au lieu de 6 mètres et la marge latérale à 1.5 mètre au lieu de 2 mètres comme stipulé dans le règlement de zonage # 19-353.

151-2021

RECOMMANDATION CCU50-2021 - DEMANDE DE PERMIS D'AFFICHAGE DE MESSIEURS PHILIPPE PICHON ET JÉRÔME DUROCHER POUR LEUR ENTREPRISE SKI SAGUENAY

CONSIDÉRANT QUE messieurs Pichon et Durocher ont fait une demande d'affichage pour leur entreprise située sur le chemin Périgny;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte le règlement de zonage # 19-353

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été analysée par le Comité consultatif d'urbanisme et qu'il a émis une recommandation positive;

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande d'affichage de messieurs Philippe Pichon et Jérôme Durocher pour leur entreprise située sur le chemin Périgny.

152-2021

RECOMMANDATION CCU51-2021 - DEMANDE DE PERMIS D'AFFICHAGE DU PARC MARIN DU SAGUENAY-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT QUE le Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent doit remplacer les panneaux de signalisation aux accès nautiques sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE ces panneaux nautiques sont situés dans la zone patrimoniale que ceux-ci doivent être conforme au P.I.I.A. du secteur;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a émis une recommandation positive à la condition que les panneaux soient supportés par des poteaux avec un fini de texture de bois;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de permis d'affichage en installant des panneaux de signalisation avec un fini de texture de bois pour les poteaux.

153-2021

MAISON DES JEUNES DU BAS-SAGUENAY - DEMANDE D'UTILISER LE GARAGE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la Maison des jeunes du Bas-Saguenay désire se servir du garage municipal pour une corvée de collecte de bouteilles et de cannettes ce printemps;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes en état d'urgence sanitaire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'est pas contre la demande mais doit respecter les mesures d'urgence sanitaire;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Maison des jeunes du Bas-Saguenay à utiliser le garage municipal pour la corvée de collecte de bouteilles et de cannettes dès que les mesures sanitaires seront assouplies pour autoriser les rassemblements.

154-2021

ADOPTION DU BUDGET 2021 DU CAMPING DE L'ANSE

CONSIDÉRANT QU'IL y a une convention entre la Municipalité et le Camping de L'Anse;

CONSIDÉRANT QUE le Camping de L'Anse selon la convention, doit faire approuver par le conseil municipal les prévisions budgétaires de chaque année;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2021 du Camping de L'Anse où l'on y présente les revenus pour un montant de 313 805.00 \$ et des dépenses pour 313 805.00 \$.

155-2021

PROJET HALTE-GARDERIE, MANDAT AU CENTRE COMMUNAUTAIRE LA PETITE ÉCOLE ET AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT que la garderie qui était installée à la Petite École a déménagé à Petit-Saguenay en novembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE cette garderie a maintenant décidé de cesser ses opérations à la fin de mai 2021 et que la majorité des familles desservies proviennent de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QUE peu d'alternatives existent afin de combler la période estivale s'échelonnant de juin à août.;

CONSIDÉRANT QUE des discussions ont eu lieu avec le Centre communautaire la Petite École, l'Organisme AGIR, le bureau du député François Tremblay et le bureau coordonnateur Mini-Monde afin de trouver une solution temporaire, le temps de mettre en place une solution à long terme;

CONSIDÉRANT QUE le bureau coordonnateur, par le biais de l'Organisme AGIR, a proposé à la Municipalité la mise en place d'une halte-garderie au Centre communautaire la Petite École comme solution temporaire;

CONSIDÉRANT l'urgence d'agir et le besoin essentiel que représente ce service pour la population anjeannoise;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité participe financièrement au projet de Halte-Garderie de juin à août 2021 pour un montant maximal de 16 500 \$, diminué de la contribution des parents au service.

T QUE le Centre Communautaire La Petite École soit mandaté afin de gérer les locaux et le dossier de la Halte-Garderie pour la saison estivale, et charger aux parents un tarif journalier qui sera déterminé par le Centre Communautaire et s'occuper des aspects fiscaux découlant des déductions relatives aux frais de garde d'enfants.

ET QUE le Centre communautaire La Petite École remette l'ensemble des sommes reçues des parents à la Municipalité en remboursement de la contribution municipale, le tout diminué de tous les frais occasionnés par la présence de la Halte-Garderie dans l'établissement. Ces frais devront être compilés par le Centre

communautaire et approuvés par l'administration municipale avant de faire l'objet d'une diminution des sommes à retourner.

#### MOTION DE REMERCIMENT A MADAME MAUDE VIEN

Madame Chloé Bonnette présente une motion de remerciement à madame Maude Vien pour son travail accompli lors du remplacement de congé de maternité de madame Lysanne Boily

#### MOTION DE FÉLICITATION À MADAME LAURENCE GAUDREULT, PRÉSIDENTE AINSI QU'AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION GESTION RIVIÈRE SAINT-JEAN-SAGUENAY

Monsieur Éric Thibeault, présente une motion de félicitations à madame Laurence Gaudreault, présidente ainsi qu'au conseil d'administration de la Corporation Gestion Rivière Saint-Jean-Saguenay pour le travail accompli au sein de l'organisme.

#### RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

##### **Madame Chloé Bonnette**

Madame Bonnette invite la population à faire très attention aux feux à ciel ouvert. Le citoyen doit avoir un permis et doit communiquer avec la Régie incendie. Elle demande également aux citoyens de ne pas arroser leur asphalte avec l'eau potable qui est traitée, faut-il le rappeler.

##### **Monsieur Éric Thibeault**

Monsieur nous parle de l'assemblée générale de la Corporation Gestion de la Rivière Saint-Jean-Saguenay.

##### **Monsieur Jonathan Desbiens**

Monsieur Desbiens nous donne de l'information concernant les permis émis jusqu'à ce jour.

Nous avons délivré en 2020 au total 154 permis et en date du 29 avril 2021 nous en avons 74 permis d'émis dont 11 pour des nouvelles constructions.

##### **Monsieur Lucien Martel**

Monsieur Martel revient sur l'article paru dans le Quotidien où l'on fait mention d'un projet de 4 millions situé à l'emplacement de la piscine des Gites du Fjord. Ce dernier n'a encore reçu aucune autorisation et devra être analysé par le CCU et approuvé par le conseil municipal avant de voir le jour.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

156-2021

FERMETURE DE LA SÉANCE

Monsieur Éric Thibeault propose la fermeture de la séance à 20 h 05.

---

Monsieur Jonathan Desbiens, Directeur général / Secrétaire-trésorier

---

Monsieur Lucien Martel, maire

*« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*